



DEUXIÈME RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT

2-3 novembre 2004, Bonn, Allemagne

RAPPORT DU SECRÉTARIAT

INTRODUCTION

Conformément à l'Article VIII, paragraphe h de l'Accord, le Secrétariat préparera annuellement et pour chacune des sessions ordinaires de la Réunion des Parties, des rapports sur le travail du Secrétariat et la mise en œuvre de l'Accord. Le Secrétariat a en outre décidé de présenter son rapport à chacune des réunions du Comité technique ou permanent. Les deux Comités ont convenu qu'un rapport commun serait rédigé à leur intention. Il a toutefois également été convenu que le rapport serait mis à jour avant chaque réunion afin de refléter la situation actuelle. Le contenu du rapport peut donc être légèrement différent selon l'intervalle écoulé entre ces deux réunions.

Le présent rapport se rapporte à la période écoulée depuis la 1^{ère} Réunion du Comité permanent, qui s'est tenue les 23 et 24 novembre 2003 à Bonn, en Allemagne.

VUE D'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT DE L'AEWA

Outre les tâches courantes consistant à répondre au courrier, entretenir le réseau de l'AEWA et s'occuper des questions administratives et financières, le Secrétariat a consacré une grande partie de son temps à des questions d'intérêt plus général comme les problèmes de sécurité, le déménagement du Secrétariat dans le bâtiment de l'OBS et le déménagement vers le nouveau campus de l'ONU dans un futur proche (ce dernier point exigeant beaucoup de temps). Les responsables des agences se réunissent régulièrement pour examiner des sujets d'intérêt commun relatifs à ce campus.

Le présent rapport comprend quatre parties :

1. Les questions d'ordre général, comprenant les questions administratives et financières, les questions relatives au personnel, aux futurs locaux, aux réunions, etc. ;
2. La gestion de l'information, incluant le Bulletin, le site Web, etc. ;
3. La coopération avec les autres organisations ;
4. Les questions techniques et/ou scientifiques, incluant les projets délégués par le Secrétariat à d'autres organisations et/ou réalisés par d'autres avec une forte participation du Secrétariat.

Ce rapport ne traite pas des tâches courantes.

1. QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Les futurs locaux du Secrétariat de l'Accord

Conformément à ce qui a été annoncé lors de la première Réunion du Comité permanent, toutes les agences des Nations Unies localisées à Bonn seront transférées en 2005 sur le nouveau campus de l'ONU. Le Secrétariat de l'Accord a négocié les exigences auxquelles devront répondre les futurs locaux et un accord tout à fait satisfaisant a pu être conclu avec le gouvernement allemand et les agences de l'ONU au sujet de l'attribution au Secrétariat de l'Accord du 19^{ème} étage de l'immeuble Langer Eugen. La surface de bureaux disponibles à cet étage pourra convenir à l'extension prévue du Secrétariat dans un futur proche.

Comme nous l'avons indiqué dans un précédent rapport, un groupe de travail spécial, constitué de représentants de l'ONU a été mis sur pied afin de superviser le développement du campus. Le Secrétaire du PNUE / ASCOBANS y représente la CMS et les Accords colocalitaires. Les décisions finales sont prises par les responsables des agences et c'est pourquoi ces derniers se réunissent régulièrement. Dans la mesure du possible, le Secrétaire exécutif participe à ces réunions. Aux dernières nouvelles, nous nous installerons sur le nouveau campus au cours du deuxième semestre 2005.

La CMS et les Accords colocalitaires ont été pendant un temps confrontés à un manque de bureaux. Il a donc été décidé au début de l'année 2004 que les Secrétariats des Accords quitteraient la Haus Castanjen pour s'installer dans le bâtiment de l'OBS. Ce déménagement a eu lieu en fait début juillet et n'a perturbé notre travail que pendant quelques jours. Toutefois, bien que le bâtiment de l'OBS ne se trouve qu'à deux kilomètres de la Haus Castanjen, nous regrettons le contact quotidien que nous avons avec la CMS.

L'unité des Accords

À la fin du mois de juillet 2004, M. Ephraim Kariuki (Kenya), assistant financier expérimenté, a malheureusement quitté l'Unité administrative de la CMS. Son remplacement est prévu en temps utile. Un accord avait été conclu avec la CMS stipulant que Mme Sandra Ruecker, administratrice stagiaire, travaillerait deux jours par semaine à l'OBS. Elle a repris temporairement une partie des activités de M. Kariuki et nous aide également autant que possible.

Comme le précédent rapport l'indiquait, l'UNON a réexaminé l'appui administratif des bureaux détachés. Il a été recommandé d'attribuer à la CMS et à ses Accords, en qualité de bureau détaché, 1 responsable de l'administration et de la gestion des fonds, 2 assistants administratifs et 2 assistants financiers. Le directeur exécutif adjoint du PNUE a accepté que les fonds de l'OTL¹ servent à couvrir les coûts salariaux de trois collaborateurs supplémentaires (1 assistant financier et 2 assistants administratifs) pour cette Unité. Le processus de recrutement destiné à pourvoir tous ces postes se trouve dans sa dernière phase. Aux dernières nouvelles, le dernier poste devait être pourvu au 1^{er} novembre 2004. À partir de cette date, la plupart des problèmes de fonctionnement seront probablement résolus.

Recrutement du personnel

En 2003, le Secrétariat de l'Accord a connu une année extrêmement chargée et la situation n'a guère changé en 2004. En effet, l'AEWA étant de plus en plus connu, les demandes d'informations, de soutien, etc. se multiplient. Afin de permettre au Secrétariat de s'acquitter de ces tâches, mais aussi de rédiger des bulletins, de préparer des réunions et des ateliers, des collaborateurs ont été embauchés temporairement à titre de consultants. De plus, plusieurs stagiaires sont entrés au Secrétariat.

Contrats à durée déterminée

Le poste de Secrétaire exécutif a fait l'objet d'une reclassification et donc d'une offre d'emploi conformément aux règles onusiennes. Le délai de dépôt des candidatures avait été fixé au 23 décembre 2003. Les entretiens n'ont pourtant pas encore eu lieu du fait des problèmes liés à la participation du Président du Comité permanent conformément à l'annexe de la Résolution 1.1. Vers la mi 2004, le siège des Nations

1. L'OTL ou *Overhead Trust Ledge* (compte général du fonds de dépôt) est constitué des 13 % déduits par le PNUE, entre autres, du budget de l'AEWA.

Unies à New York a envoyé des instructions par le biais du PNUE, indiquant qu'aucune personne extérieure ne pouvait faire partie du panel d'entretien d'embauche. Le secrétaire exécutif de la CMS fait tout son possible pour que ce processus de recrutement soit finalisé avant la fin de l'année..

Les postes d'administrateur / agent technique adjoint (P2) et d'Assistante administrative (G5) ont été pourvus à la mi 2004. M. Sergey Dereliev (Bulgarie) et Mme Marie-Therese Kämper ont été respectivement engagés pour ces fonctions. Mme Kämper, qui travaillait déjà pour le Secrétariat, poursuit donc ses activités.

Administrateur stagiaire

En août, nous avons été informés que le Directeur exécutif adjoint du PNUE accordait la priorité aux demandes respectives de la CMS et de l'AEWA de nomination d'un administrateur stagiaire. Des descriptions de fonctions ont été rédigées pour les deux postes et communiquées par l'intermédiaire du PNUE aux 13 pays donateurs, accompagnées d'une demande d'aide. Il ne reste plus qu'à espérer que ce soutien financier ne se fera pas trop attendre et que la CMS tout comme l'AEWA pourront engager un administrateur stagiaire en temps utile.

Consultants

Mme Ina von Frantzius (Allemagne), anciennement stagiaire à la CMS, a été engagée à temps partiel pour travailler à l'AEWA et à la CMS. Elle a rédigé pour l'Accord le Bulletin N°10 ainsi qu'un Guide d'adhésion à l'AEWA. Elle a également pris contact avec pratiquement toutes les Parties non contractantes pour les exhorter à adhérer à l'AEWA et a compilé un CD comprenant tous les documents de référence de l'AEWA. Elle a travaillé pour le Secrétariat du 1^{er} juin au 31 juillet 2004.

Le 1^{er} octobre 2003, Mme Yuki Itakura (Japon), anciennement stagiaire à l'ASCOBANS, a été engagée pour aider Mme Kämper à mettre en forme certains documents de la MOP2. À partir du 1^{er} janvier 2004, elle a travaillé pour l'ASCOBANS et le Secrétariat de l'AEWA. Elle a quitté ce dernier le 27 septembre 2004.

Mme Bianca Bauch (Allemagne), anciennement stagiaire à l'AEWA, a été engagée pour aider l'Assistante administrative dans activités courantes. Elle a préparé en outre quelques documents importants pour la TC 5 et a participé à la préparation du 10^{ème} anniversaire de l'AEWA. Elle a travaillé pour l'AEWA du 5 janvier au 29 septembre 2004.

M. Florian Keil (Allemagne), consultant à la CMS, a également été engagé à mi-temps pour travailler pour l'AEWA. Il a eu pour tâche de réorganiser le site Web de l'Accord de façon à rendre les informations déjà disponibles plus accessibles. Son contrat a expiré à la fin septembre 2004.

Stagiaires

Mme Andrea Rechel (Allemagne) a commencé à travailler pour les Accords colocalitaires à partir du 1^{er} octobre 2003 et son stage s'est achevé le 31 mars 2004. Elle s'est principalement occupé des questions financières, entre autres de la préparation des contrats.

Finalisation de la MOP2

Durant l'année 2003, la plupart des questions financières relatives à la MOP2 ont été finalisées. Une immense somme de travail a été fournie et la finalisation des documents suivants de la MOP2 se poursuit :

- Le Plan d'action pour la Bécassine double
- Le Plan d'action pour la Glaréole à ailes noires
- Le Plan d'action pour le Vanneau sociable
- La Ligne directrice relative aux législations nationales
- La Ligne directrice pour la lutte contre l'introduction des espèces envahissantes

La plupart de ces documents sont pratiquement prêts à être imprimés et le seront dès que des fonds seront

disponibles.

Réunions du TC

La 5^{ème} Réunion du TC (30 mars-2 avril 2004) a été organisée en même temps que la Conférence internationale sur les voies de migration (3- 8 avril 2004) à Edimbourg, au Royaume-Uni. Du fait de l'excellente organisation logistique du Royaume-Uni et de l'aide accordée au Secrétariat, la 5^{ème} Réunion du TC s'est déroulée sans aucun problème. Le document StC/ Inf.2.1. présente un rapport complet de cette réunion

Groupe de travail sur la Bernache cravant à ventre sombre

Après l'amendement du 4^{ème} avant-projet de Plan d'action pour la Bernache cravant à ventre sombre par le Groupe de travail chargé de cette espèce, certains pays clés et organisations intéressées ont envoyé de nombreuses observations. La troisième réunion du Groupe de travail sur la bernache cravant à ventre sombre a donc eu lieu, comme convenu, le 14 janvier 2004 à Wageningen, aux Pays-Bas. Le Plan d'action a de nouveau été entièrement révisé. Les observations reçues ont été examinées et le texte, le cas échéant, amendé. Le 6^{ème} avant-projet a été soumis dans le courant du mois de juin 2004 aux États de l'Aire de répartition ainsi qu'aux organisations qui s'occupent de cette espèce et il leur a été demandé de bien vouloir y apporter des observations. La majorité des États de l'Aire de répartition ont répondu avant le délai fixé et le Secrétariat fait tout son possible pour obtenir les derniers commentaires en temps utile. Ensuite, la version finale sera envoyée par courriel aux membres du Comité technique en leur demandant de bien vouloir avaliser l'adoption de ce document par le Comité permanent. On espère que cette adoption officielle par le Comité permanent pourra se faire avant la fin 2004.

Plan d'action pour la Bernache cravant à ventre pâle

Au début du mois d'octobre 2003, le Wildfowl & Wetlands Trust (WWT) et l'Université Queens de Belfast ont organisé un atelier international à Castle Espie (Irlande du Nord) pour examiner la rédaction d'un Plan d'action international par espèce pour la Bernache cravant à ventre pâle du Haut-arctique, dans l'Est du Canada. Le Secrétaire exécutif, qui participait à cette réunion, avait offert de faciliter le travail du WWT. À la fin de la réunion, il avait été convenu d'élaborer ce Plan d'action dans le cadre de l'AEWA et de mettre en place un Groupe de travail en relation avec le Comité technique. Depuis, un premier avant-projet a été distribué par le Secrétariat aux États de l'aire de répartition engagés dans la conservation de cette espèce. L'adoption officielle de ce Plan d'action devrait se faire lors de la MOP3.

Atelier sur l'Ibis chauve

Du 8 au 11 janvier 2004, un atelier pour les parties prenantes au Plan d'action par espèce sur l'Ibis chauve a eu lieu à Madrid, en Espagne. Cet atelier, financé par l'AEWA, a été organisé par la SEO (la Société espagnole d'ornithologie), partenaire de BirdLife en Espagne. Il avait pour objectif de recueillir les informations et points de vue sur l'espèce, qui sont nécessaires à la rédaction d'un Plan d'action international. Durant l'été 2004, le premier avant projet a été diffusé pour observations et la dernière version sera soumise à la MOP3 pour adoption officielle.

Plan d'action pour le Râle des genets et l'Erismature à tête blanche

L'UE a chargé BirdLife International d'actualiser les Plans d'action existants pour ces deux espèces. Toutefois, cette mise à jour ne couvre que les pays européens. Le Secrétariat a donc convenu avec la CMS d'allouer quelques fonds supplémentaires afin de permettre à BirdLife International de couvrir l'ensemble de l'itinéraire de migration de ces espèces. Le Secrétariat soumettra la dernière version de ces Plans d'action au Comité technique et à tous les États de l'aire de répartition concernés afin qu'ils y apportent leurs observations.

Atelier sur la chasse durable

En 2002, des représentants de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) ont pressenti le Secrétariat au sujet d'un atelier sur la chasse durable en Afrique de l'Ouest. L'ONCFS, Wetlands International et le Secrétariat de l'Accord ont ensuite convenu que cet atelier serait organisé sous l'égide de l'AEWA et en étroite coopération avec l'OMPO et le CIC. Il devrait se dérouler du 23 au 28 octobre 2004 à Bango, au Sénégal.

Atelier sur la promotion de l'AEWA auprès de la Fédération Russe

La MOP2 a adopté la possibilité de verser une contribution annuelle en nature plutôt qu'en espèces. Cette disposition a été prise afin de permettre aux pays se trouvant actuellement dans une situation économique difficile d'adhérer à l'AEWA. La Fédération Russe est l'un des pays éventuellement intéressés. Ce pays a clairement fait savoir que la contribution annuelle constituait l'un des obstacles empêchant d'adhérer à l'Accord. À présent que des solutions à ce problème ont été recherchées, il peut être intéressant de renouer le dialogue avec les autorités de la Fédération Russe. Des mesures sont actuellement prises pour organiser en 2005 un atelier visant à promouvoir l'Accord et à encourager les autorités russes à devenir partie à l'AEWA.

2. GESTION DE L'INFORMATION

Stratégie de communication

Lors de la 1^{ère} Réunion du Comité permanent, l'organisation SPAN Consultants a présenté les résultats de l'enquête Quick Scan (voir doc. TC/ Inf. 5.4.). Sur la base des conclusions de la discussion au sein du Comité permanent ainsi que des résultats d'un atelier spécial organisé au cours de la Conférence internationale sur les voies de migration, SPAN Consultants a mis au point une Stratégie de communication pour l'Accord. Cet avant-projet sera examiné lors de la StC2 et soumis plus tard à la MOP3 pour adoption.

Vous trouverez dans les paragraphes suivants de plus amples renseignements sur les activités existantes relatives à l'échange d'informations.

Bulletins

Mme Ina von Frantzius a rédigé le 10^{ème} numéro du Bulletin périodique de l'AEWA Newsletter, qui sera bientôt publié.

Exposition commune/ Exposition sur l'AEWA

Dans le cadre de l'exposition commune CMS/ Accords, l'espace était trop restreint pour permettre de présenter tous les aspects de l'AEWA. Comme l'exposition existante sur l'AEWA datait de la fin de l'année 1995, le besoin d'en mettre au point une nouvelle s'imposait et ceci s'est fait en étroite collaboration avec le concepteur de l'exposition commune. Le lancement officiel de l'Exposition sur l'AEWA a eu lieu lors de la Conférence internationale sur les voies de migration.

Site Internet

La mise à jour du site Internet de l'Accord est en partie assurée par le PNUE-WCMC et en partie par le Secrétariat. Le constat actuel est que les informations disponibles sur le site ne sont pas facilement accessibles. M. Florian Keil a donc été engagé pour le réorganiser, tâche qu'il a menée à bien pour la CMS au cours de ces douze derniers mois. On espère que le nouveau site Web pourra être lancé lors de la 2^{ème} Réunion du Comité permanent.

Le problème sera ensuite de tenir ce site à jour. Ceci pourrait être l'une des tâches d'un administrateur stagiaire et il faut donc espérer que l'un des pays donateurs aidera le Secrétariat dans ce sens.

DVD/ Film sur l'AEWA

Le 15 janvier 2004, le consortium chargé de la réalisation du DVD de l'AEWA a présenté les premiers résultats de son travail. Les prises de vues réalisées en Namibie en 2003 sont particulièrement intéressantes. Elles montrent clairement la pression exercée par les activités humaines sur les oiseaux d'eau migrants. Le lancement officiel de ce DVD a eu lieu à l'occasion de la Conférence internationale sur les voies de migration. En 2004 également, le gouvernement allemand a contribué financièrement à la poursuite de la réalisation du DVD.

3. COOPÉRATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS

Programme de travail commun avec le Secrétariat de Ramsar

Lors de la Conférence internationale sur les voies de migration, le Programme de travail commun (PTC) entre les Secrétariats de RAMSAR, de la CMS et de l'AEWA a été signé. Les Secrétariats devraient se réunir pour la première fois à la fin 2004 pour discuter de la mise en œuvre de ce Programme de travail commun.

OMPO

Suite à l'approbation du Comité permanent, le Secrétariat était autorisé à renforcer la coopération avec l'OMPO. Du fait du manque de ressources humaines, la rédaction d'un Protocole d'Accord entre les deux organisations n'a guère progressé.

4. PROJETS

Projet FEM concernant l'itinéraire de migration Afrique-Eurasie

Le dossier relatif à l'intégralité du projet a été soumis au Secrétariat du FEM au mois d'octobre 2003. Le projet a été approuvé lors de la réunion du conseil du FEM qui s'est tenue du 19 au 21 novembre 2003 à Washington, aux États-Unis. Actuellement, Wetlands International prend des mesures destinées à une mise en œuvre aussi rapide que possible de ce projet. L'approbation de ce dernier marque également une étape importante pour l'Accord. Sa mise en œuvre sera extrêmement profitable pour la Convention de Ramsar sur les zones humides tout comme pour l'AEWA. La mise en œuvre de l'intégralité du projet devrait probablement démarrer fin 2004.

Priorités internationales de mise en œuvre 2004-2007²

Le Secrétariat de l'AEWA joue un rôle actif dans l'application des Priorités internationales de mise en œuvre. L'une de ses tâches consiste à rechercher et si possible à assurer le financement nécessaire à la mise en œuvre de certains des projets. Malheureusement, les années 2003 et 2004 n'ont pas été très fastes sur le plan de la collecte de fonds. La récession économique a eu des conséquences sur les contributions volontaires à l'Accord, du fait de la réduction du budget de la plupart des ministères des pays industrialisés. En 2003 et jusqu'à présent en 2004 également, il a été heureusement possible d'assurer des fonds pour un certain nombre de projets. Un récapitulatif des progrès réalisés dans l'application des IIP 2004-2007 est présenté dans le document StC 2.11.

² La MOP2 a adopté les Priorités internationales de mise en œuvre 2004-2007 (International Implementation Priorities ou IIP 2004-2007). Jusque là, les IIP 2000-2004 étaient en vigueur. Le projet susmentionné se compose en partie des IIP 2000-2004 et en partie de nouvelles IIP.